

**Aux Parents d'Elèves des Classes de  
1<sup>ère</sup> Bac Pro SAPAT**

Date : 01/07/2025  
Objet : Rentrée Scolaire

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la rentrée scolaire de votre jeune aura lieu le :

**Lundi 01 Septembre 2025.**

A cette occasion, **une réunion d'information est organisée à 10H00**, d'avance, je vous remercie d'y participer. Les nouveaux élèves internes seront accueillis à 9H30.

De plus, vous trouverez ci-joint **les documents de rentrée** :

- Une feuille **CONDITIONS FINANCIERES**, à nous retourner signée, accompagnée du **Mandat de prélèvement** signé et accompagné du **RIB format IBAN**,
- le **trousseau** obligatoire,
- la **fiche élève** à compléter,
- la **fiche médicale** à compléter recto-verso,
- l'**enquête** sur les difficultés d'apprentissage rentrée,
- **autorisation de sortie du territoire**, (pour les mineurs)
- une information sur le **dispositif Pass'Région**

**Les documents à compléter sont à nous retourner  
impérativement avant la rentrée.**

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice,  
**Andrée LARMUSIAUX**



**Pour information la Maison Familiale Rurale de Bonne  
sera fermée du 12 Juillet au 11 Août.**

**CFA-MFR DE BONNE**

Formations par Alternance

4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> - CAPA Horticole - Bac Pro SAPAT - Bac Pro AP - BTSA AP - Formations courtes

1154, Route des Alluaz • 74380 Bonne • 04 50 39 20 06 • mfr.bonne@mfr.asso.fr •  
[www.mfr-bonne.fr](http://www.mfr-bonne.fr)

**Qualiopi**   
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au  
titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

**CONDITIONS FINANCIERES 2025-2026**  
**CLASSES DE 1ERE BAC PRO SAPAT**

Je souhaite être :  Interne                      ou                       Demi-pensionnaire  
(un seul changement est possible durant l'année scolaire)

<b>TARIFS :</b>	<b>Internat</b>	<b>Demi-pension</b>
FORMATION .....	360 €	360 €
PENSION HEBERGEMENT .....	2240 €	1200 €
FORFAIT DOCUMENTS ET FOURNITURES.....	100 €	100 €
FORFAIT VISITES D'ETUDE .....	100 €	100 €
ASSURANCE ACCIDENT DU TRAVAIL.....	100 €	100 €
COTISATION ANNUELLE .....	100 €	100 €
<b>TOTAL EUROS</b>	<b>3000 €</b>	<b>1960 €</b>

Dans ce prix, correspondant à 20 semaines de formation, ne sont pas compris les frais de déplacements pour les stages. En cas de manquement justifié par un document officiel, seuls les frais de pension hébergement peuvent être remboursés (pour une absence d'une semaine minimum).

Les éventuels voyages d'étude sont pris en charge par les élèves tant sur le plan organisation que financier (organisation de tombola, spectacle des élèves ...). En cas d'impossibilité de participer à ce voyage (arrêt de formation, renvoi de l'établissement, autres ...) **les frais déjà engagés** (bus, avion, réservation pour l'hébergement ou les activités, ...) **resteront à la charge de la famille.**

Les frais d'impayés seront refacturés à la famille le cas échéant.

**MODES DE REGLEMENTS**

**POUR LES NOUVEAUX**

50€ de frais d'inscription (payés à l'inscription).

**NON BOURSIERS :**

**Internes**

**Paiement mensuel :**

- **1 Mensualité de 200€** payée à l'inscription  
- **9 mensualités de 311.11 €** d'octobre à juin  
à payer par prélèvement au 10 du mois.

**Demi-Pensionnaires**

**Paiement mensuel :**

- **1 Mensualité de 200€** payée à l'inscription  
- **9 mensualités de 195.55 €** d'octobre à juin  
à payer par prélèvement au 10 du mois.

**Pension réglable par prélèvements automatiques au 10 du mois.**

Veuillez compléter le formulaire ci-joint en y joignant un relevé d'identité bancaire, postale ou de caisse d'épargne **format IBAN** et nous le retourner avant le **30 Août dernier délai;** le premier prélèvement aura lieu **au 10 octobre.**

## **BOURSIERS :**

Deux mois de pension sont à régler (voir modalités ci-dessus) :

**1 mensualité de 200€, payée à l'inscription et 1 mensualité de 311.11€ ou 195.55€ pour les demi-pensionnaires, prélevée en octobre.**

Courant novembre, un relevé de compte vous sera adressé, faisant état du montant de la bourse, et des nouveaux montants mensuels à prélever jusqu'en juin 2026 (bourse déduite).

## **POUR LES ANCIENS**

### **NON BOURSIERS :**

#### **Internes**

##### **Paiement mensuel :**

**- 10 mensualités de 300 €**

à payer par prélèvement au 10 du mois.

#### **Demi-Pensionnaires**

##### **Paiement mensuel :**

**- 10 mensualités de 196 €**

à payer par prélèvement au 10 du mois.

**Pension réglable par prélèvements automatiques au 10 du mois.**

**Sans avis contraire de votre part, le premier prélèvement aura lieu au 10 septembre 2025 sur le compte habituel.** Dans le cas où vous auriez changé de compte, merci d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais et de remplir le formulaire de prélèvement.

### **BOURSIERS :**

Deux mois de pension sont à régler (voir modalités ci-dessus) :

**2 mensualités de 300 € pour les internes ou 196€ pour les demi-pensionnaires prélevées en septembre et octobre 2025.**

Courant novembre, un relevé de compte vous sera adressé, faisant état du montant de la bourse, et des nouveaux montants mensuels à prélever jusqu'en juin 2026 (bourse déduite).

---

En cas de parents séparés, le règlement sera réalisé par :

**Mère**

**Père**

**Moitié père / moitié mère \***

\*Attention chacun devra remplir un engagement financier et remettre son autorisation de prélèvement

---

Je soussigné(e) Madame, Monsieur..... déclare avoir pris connaissance des coûts et modalités de règlements de pension et scolarité et m'engage à les respecter.

A ..... le.....2025.

**Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)**

Elève : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

<p>NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER Maison Familiale Rurale de BONNE 1154 Route des Alluaz 74380 BONNE</p>	<p>MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA  ICS : FR56ZZZ405044</p>	
<p>En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Maison Familiale Rurale de BONNE, 74380 BONNE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Maison Familiale Rurale de BONNE, 74380 BONNE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.</p>		
<p>Référence Unique du Mandat :</p>		
<p>NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR</p>	<p>DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER IBAN _____ Numéro d'identification international du compte bancaire BIC _____ Code international d'identification bancaire</p>	
<p>TYPE DE PAIEMENT :</p> <p>Paiement récurrent / répétitif <input checked="" type="checkbox"/>      Paiement ponctuel <input type="checkbox"/></p>		
<p>Fait à :</p>	<p>Signature :</p>	
<p>Le :</p>		
<p><i>Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque</i></p>		
<p>Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78.17 du 8 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.</p>		

MERCİ DE COLLER  
UN RIB FORMAT IBAN  
DANS CE CADRE

## TROUSSEAU OBLIGATOIRE CLASSE DE 2<sup>de</sup>, 1<sup>ère</sup> et Tle SAPAT

### Pour les INTERNES au minimum :

- 1 nécessaire de toilette
- 1 paire de draps ou 1 drap housse + couette avec housse (le sac de couchage n'est pas autorisé)
- 1 oreiller (non fourni par la MFR)
- 1 tenue de rechange (au minimum) et un pyjama

### Pour tous les élèves : INTERNES ET DEMI-PENSIONNAIRES :

- 1 tenue complète de sport avec des baskets réservées aux cours d'EPS
- 1 sac
- 1 trousse
- 1 calculatrice graphique de préférence CASIO (Exemple : CASIO Graph Light).
- 2 classeurs grand format 2 anneaux (largeur 7 cm)
- 3 jeux de 6 intercalaires
- 1 paquet de pochettes en plastique transparent pour classeur
- 1 classeur grand format dos 3 cm
- 1 pochette 3 rabats et élastiques
- 1 rapporteur, 1 équerre et 1 compas, 1 paire de ciseaux
- 1 clé USB marquée à votre nom
- Pour les Tle SAPAT un petit répertoire (9x15)

**Les autres fournitures scolaires seront remises le jour de la rentrée.**

(pas d'agenda, pas de livres scolaires)

**Il est vivement souhaité que les vêtements et le matériel soient marqués.**



## FICHE URGENCE MEDICALE 2025/2026

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

NOM de l'élève : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Nom du Responsable légal : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille dans les meilleurs délais. Pour cela, merci de nous donner vos coordonnées les plus récentes :

Tél domicile : \_\_\_\_\_

Tél portable du père : \_\_\_\_\_ Tél. travail père : \_\_\_\_\_

Tél portable de la mère : \_\_\_\_\_ Tél. travail mère : \_\_\_\_\_

Nom et téléphone d'une autre personne à prévenir en cas d'urgence :

\_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_



## RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : \_\_\_\_\_

**Observations particulières** que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des services de soins (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, \_\_\_\_\_, agissant  
en qualité de responsable légal, autorise la Maison Familiale Rurale de Bonne à faire porter des  
soins d'urgence à mon fils / ma fille \_\_\_\_\_  
en cas de nécessité.

J'autorise la MFR a donné un DOLIPRANE ou un SPASFON à mon enfant en cas de besoin.

**Signature :**

## ASSURANCE SCOLAIRE

Merci de fournir à la rentrée une attestation d'assurance scolaire pour l'année 2025/2026, couvrant les activités sportives scolaires (ski, raquettes, randonnée ...).

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Chaque année les élèves réalisent des activités à l'étranger (sorties diverses sur suisse ou voyage d'étude...).

Pour rendre plus commodes ces sorties au niveau administratif, nous demandons aux familles des élèves mineurs de remplir une AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (CERFA ci-joint).

Merci de remplir ce CERFA, bien le signer au paragraphe 4 et joindre une copie de **la pièce d'identité du parent qui donne cette autorisation.**

**CERFA-MFR DE BONNE**

Formations par Alternance

1<sup>ère</sup> - 2<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> - CAPA Horticole - Bac Pro SAPAT - Bac Pro AP - BTSA AP - Formations courtes

154, Route des Alluaz • 74380 Bonne • 04 50 39 20 06 • mfr.bonne@mfr.asso.fr •  
[www.mfr-bonne.fr](http://www.mfr-bonne.fr)

**Qualiopi**   
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes  
ACTIONS DE FORMATION  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



## MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER 2025-2026

Votre enfant suit une formation à la Maison Familiale de BONNE. Souhaitant lui donner tous les atouts pour réussir, nous aimerions connaître les difficultés qu'il rencontre. Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter notre référent : **Karine DUBARRY**.

Pour les élèves déjà scolarisés à la MFR, merci de remplir ce formulaire seulement en cas de changement.

NOM et Prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

*Votre enfant ne rencontre pas de difficultés*

### 1. Votre enfant rencontre-t-il des difficultés

Trouble « DYS » :

- Dyslexie
- Dysorthographe
- Dysgraphie
- Dyscalculie
- Dysphasie
- Dyspraxie
- Autres : .....

Joindre vos derniers bilans si pas encore transmis à l'inscription.

Trouble du comportement :

- Déficit attentionnel (avec ou sans hyperactivité),
- Trouble envahissant du développement
- Enfant intellectuellement précoce
- Autres : .....

Déficit visuel

Préciser : .....

Déficit auditif

Préciser : .....

Autre : .....

Votre enfant a-t-il été scolarisé ou suivi par l'une des structures suivantes :

- CLIS - Classes d'Intégration Scolaire
- ULIS-ULIS PRO
- UPI - Unité Pédagogique d'Intégration
- Service médico-social (CMP, SESSAD,...)
- Établissement médico-social (IME, ITEP, IEM, IES...)

## 2- Votre enfant a-t-il déjà bénéficié :

- d'un suivi auprès d'un spécialiste :
  - un orthophoniste
  - psychomotricien,
  - ergothérapeute,
  - orthoptiste
- d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)
- PAP, PPRE etc
- d'un aménagement spécifique (1/3 temps, utilisation d'un ordinateur, lecteur scripteur)
- d'un AVS (nombre d'heures par semaine \_\_\_\_ )

Si oui, merci de nous transmettre une copie si pas encore transmise à l'inscription.

## 3-Souhaitez-vous demander un aménagement des épreuves **d'examens** (Diplôme National du Brevet, CAPA, Bac Professionnel, BTSA) ?

Attention : un bilan orthophonique ou autres certificats médicaux récents vous seront demandés.

- oui                       non

## 4- Votre enfant rencontre t- il des difficultés physiques ?

Précisez : \_\_\_\_\_

Est-il dispensé de certaines activités physiques ? Si oui, lesquelles ?

## 5- Autres remarques :

Date : \_\_\_\_\_

Signature des parents :



## **CARTE PASS 'REGION 2025 / 2026**

La Région Auvergne Rhône Alpes offre aux jeunes une carte avec de nombreux avantages. Nous nous servons fréquemment des avantages de cette carte c'est pourquoi **nous vous demandons de la commander dans les meilleurs délais sur le site internet.**

### **POUR TOUS LES NOUVEAUX ELEVES**

→ RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA REGION AURA  
<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>  
puis suivez les instructions.

Nous validerons début septembre votre inscription et la Région vous transmettra votre carte par la suite.

### **POUR TOUS LES ELEVES DEJA A LA MFR ET/OU POSSEDANT DEJA UNE CARTE**

Pour les jeunes déjà à la MFR en 24/25, nous la rechargerons début septembre. **Ne pas recommander de carte !**

Pour les jeunes ayant déjà une carte d'un autre établissement, merci de nous la rapporter au secrétariat pour qu'on vous rattache à la MFR de Bonne. **Ne pas recommander de carte !**

Nous restons à votre disposition pour toutes autres questions.

**Le Secrétariat MFR BONNE**  
Tél. : 04.50.39.20.06